



## **MAURICE SALUE LA DÉCISION BRITANNIQUE D'EXEMPTER DE QUARANTAINE LES PAYS DE LA LISTE ORANGE ALORS QUE L'ÎLE S'APPRÊTE À ROUVRIER SES FRONTIÈRES**

Port-Louis, ce 9 juillet 2021 : Maurice a salué la décision du gouvernement britannique d'assouplir l'exigence de quarantaine pour les voyageurs en provenance de pays de la liste orange, sur laquelle l'île figure actuellement.

Grâce à cette décision annoncée en juillet, il sera plus facile pour ceux qui voyagent entre les deux pays de rentrer au Royaume-Uni. Selon les nouvelles directives, les voyageurs qui retournent sur le sol britannique en provenance de Maurice ne seront plus obligés de s'isoler pendant 10 jours. L'île redevient ainsi une destination de vacances viable pour les voyageurs britanniques.

Cette mesure intervient alors que l'île, située au cœur de l'océan Indien, s'apprête à rouvrir ses frontières dans un climat de sûreté et de sécurité à partir du 15 juillet 2021. Maurice acceptera les voyageurs étrangers à partir de cette date et la phase 1 de réouverture s'étendra jusqu'au 30 septembre. Elle accueillera les touristes, vaccinés ou non, et ceux qui ont complété leur vaccination pourront séjourner dans l'une des 14 « bulles de villégiature » agréées.

Les vacanciers vaccinés pourront profiter des prestations de leur « bulle », notamment la piscine et la plage. Au bout de 14 jours et sous réserve de tests PCR négatifs, ils pourront quitter l'hôtel et partir librement à la découverte des nombreuses attractions de l'île pendant le reste de leur séjour. Toutefois, pour des séjours plus courts, ils devront rentrer directement dans leur pays après avoir quitté l'établissement.

« Nous accueillons favorablement la décision du gouvernement britannique d'assouplir les restrictions de quarantaine pour les voyageurs en provenance de pays de la liste orange. Maurice a enregistré un très faible nombre de cas de Covid-19 durant toute la crise et tous les visiteurs peuvent être assurés de séjourner dans un pays où ils se sentiront en sécurité par rapport au virus », déclare Nilen Vencadasmy, président de l'Office du Tourisme de Maurice, la Mauritius Tourism Promotion Authority.

« Notre approche positive permettra au tourisme de reprendre son envol dans l'île, et la levée de la quarantaine obligatoire au retour au Royaume-Uni encouragera certainement les citoyens de ce pays à réserver des vacances à Maurice et dans d'autres endroits idylliques du monde entier. »

Les vacanciers non vaccinés pourront également visiter l'île après une quarantaine de 14 jours dans l'un des établissements désignés. Ils devront rester dans leur chambre d'hôtel pendant cette période et leurs repas leur y seront livrés.

Les séjours dans des hôtels de quarantaine seront autorisés pour les visiteurs étrangers et les Mauriciens rentrant au pays qui n'ont pas été vaccinés. Ils peuvent être réservés par l'intermédiaire d'un tour-opérateur, d'une agence de voyages ou directement auprès d'un hôtel. Une liste complète des hôtels de quarantaine agréés, ainsi que les conditions d'entrée sur le territoire sont disponibles sur [www.mauritiusnow.com](http://www.mauritiusnow.com)

Mauritius Tourism Promotion Authority  
5th Floor, Victoria House, St Louis Street,  
Port Louis, Republic of Mauritius  
T +230 203 1900 | F +230 212 5142  
E [mtpa@intnet.mu](mailto:mtpa@intnet.mu)

[www.monilemaurice.fr](http://www.monilemaurice.fr)



#MAURITIUS  
now

